

Communiqué : Un plan social à bas bruit qui se prépare à la PJJ



Audience multilatérale 31 juillet avec la DPJJ concernant les restrictions budgétaires

Après plusieurs interpellations et alertes concernant l'absence de communication de la DPJJ sur les restrictions budgétaires annoncées, la DPJJ propose enfin une audience multilatérale exceptionnelle le mercredi 31 juillet 2024.

Suite à la parution du décret en février dernier, actant la réduction du budget de l'Etat en 2024, c'est une trentaine de millions d'euros qui auraient été supprimés du budget de la PJJ. Ce coup de rabot budgétaire étant d'autant plus dur à encaisser que l'organisation des renforts et des primes pour l'organisation des services pendant les JOP nous est annoncé à budget constant.

Nous avons déposé un préavis de grève à partir du 27 juin 2024 en prévision notamment des JOP, mais nous avons aussi voulu anticiper le risque élevé d'un plan social des agents contractuels de la PJJ et des baisses de dotations drastiques.

A la veille de cette audience, les informations qui nous parviennent de nos sections syndicales territoriales et régionales nous confirment le scénario tant redouté. Même si plusieurs contrats semblent toujours faire l'objet de tractations, le nombre de contrats non renouvelés ne cesse d'augmenter. Alors qu'il s'agit souvent de contrats pour lesquels les DIR s'étaient engagées car ils étaient nécessaires au bon fonctionnement des services.

L'harmonisation des informations sur ce sujet est tardive, voire chaotique, et laisse place à une désorganisation totale entre les différents échelons hiérarchiques. Certain.es contractuel.les font face à des girouettes qui leur donnent des consignes qui ne sont plus les mêmes le lendemain, ce qui met à mal les personnels concernés en premier lieu, mais aussi l'ensemble des services.

Nous dénonçons une politique publique calquée sur le fonctionnement d'une entreprise privée déshumanisante. Un véritable plan social risque de se dérouler à la PJJ. Situation qui va plonger des personnels au chômage et mettre des familles en difficultés lors de la rentrée scolaire de septembre. Tandis que plusieurs services de la PJJ vont se retrouver avec des postes non remplacés. Le corollaire est bien connu : des adolescent.es sur liste d'attente dans les UEMO et des hébergements fragilisés.

C'est scandaleux, honteux et inadmissible ! A l'image du budget de l'Elysée (notamment les réceptions), hors sol, en forte augmentation et épingle par la cour des comptes ! (S2024-1053)

Il est de la responsabilité de la Direction de la PJJ de préserver la qualité de l'exercice des missions éducatives à la PJJ et les conditions de travail des personnels qui y concourent. D'autant que notre administration a été la cible d'une politique fiction de plusieurs mois, le gouvernement entretenant le spectre du "péril jeune" pour s'attaquer aux fondements mêmes de la justice des enfants (primauté de l'éducatif, atténuation de minorité et spécialisation de la justice...). Résultat : des taux d'incarcération records d'enfants et d'adolescent.es et une cure austéritaire à la PJJ...

Nous attendons de pied ferme les annonces de la DPJJ ce mercredi.

D'ores et déjà, nous allons tout faire pour organiser la riposte dans le cadre d'une intersyndicale PJJ large pour contrer le plan social à la PJJ qui s'annonce et pour préserver les moyens à l'égard d'un véritable service public de l'éducation à la PJJ. Des mobilisations sont déjà à l'œuvre dans certaines régions, avec des préavis de grève dans certains services. C'est la solidarité qui doit primer désormais pour le maintien des postes de contractuel.les en remplacement des postes vacants ou en renfort. Nous continuons par ailleurs de revendiquer un plan de titularisation des contractuel.les dans le cadre d'un plan de formation adaptée.